

Transports scolaires dans l'Aude - Année scolaire 2020-2021

Ma situation selon mon profil

Les droits applicables à votre situation sont présentés dans la partie "Ma situation selon mon profil". Nous vous recommandons d'en prendre connaissance avant d'entamer les démarches d'inscription au transport scolaire. Vous y trouverez notamment les informations relatives à la tarification applicable pour l'année 2020-2021.

Inscription en ligne sur <https://lio.laregion.fr/transports-aude-scolaire>

- Si votre enfant était déjà inscrit en 2019/2020, cliquez sur l'onglet « renouvellement » et accédez à votre dossier en utilisant l'identifiant qui vous a été communiqué. Le mot de passe est le même que celui des années précédentes sinon cliquez sur "mot de passe oublié".
- Si votre enfant emprunte le transport pour la première fois, créez votre dossier dans l'onglet « nouvel inscrit » et laissez-vous guider en complétant les informations demandées.

Inscription papier

Si l'inscription en ligne vous est impossible, vous pouvez télécharger l'imprimé sur <https://lio.laregion.fr/transports-aude-scolaire>. Le formulaire papier, obligatoirement visé par l'établissement où sera scolarisé votre enfant en 2020/2021, est à retourner au service

Régional des Mobilités de l'Aude accompagné de la somme due par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Paiement des frais d'inscription



Important

Aucune carte ne sera délivrée avant le règlement intégral de la somme due pour l'inscription au service de transport scolaire.

Paiement en ligne

Une fois votre dossier traité, vous recevrez un mail de confirmation vous proposant de régler votre participation aux frais d'inscription du service de transport scolaire.

Il vous suffit de suivre le lien contenu dans ce mail.

Si vous ne recevez pas de mail vous invitant à payer.

Pour accéder au paiement en ligne, rendez-vous dans la rubrique "Suivi" sur la plateforme d'inscription muni de votre identifiant et de votre mot de passe.

Paiement par chèque ou espèces

Les familles ne souhaitant pas payer en ligne pourront imprimer le récapitulatif saisi en ligne et le retourner au Service régional des Mobilités de l'Aude accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public ou du justificatif de paiement en espèces.

La régie des recettes est ouverte les mardis et jeudis de 10h à 12h ou sur rendez-vous.

Contacter le service régional des Mobilités de l'Aude



Important

La situation sanitaire contraint à limiter la fréquentation des lieux publics. Votre service régional des mobilités reste à votre disposition pour toute question par téléphone ou par mail .

Les agents des services de transports vous accueillent au sein de la Maison de Région de Carcassonne. Vous pouvez les contacter pour toute question relative à l'inscription aux transports scolaires, les horaires, les tarifs, etc.

Maison de la Région
Service régional des Mobilités de l'Aude
5 rue Aimé Ramond
11000 Carcassonne

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h 30

Tél. : 0800 16 16 08

Horaires d'ouverture des bureaux du service transport : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Poser une question au service régional des mobilités